



Procès-verbal de la séance du 13 septembre 2017

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26-27 juin 2017
3. Présentation du poste de gendarmerie de Coppet et présentation des chiffres des délits pour l'année 2016 par M. l'Adjudant Hervé Perriard et M. le Premier Lieutenant Vincent Bornay, chef d'arrondissement
4. Communications de la Municipalité
5. Communications du Bureau du Conseil
6. Préavis N°26/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 117'500.00 TTC en vue de financer l'étude mobilité Commune de Founex / Ecole Internationale
7. Préavis N°27/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 320'000.00 en vue du rachat de la part de terrain appartenant à la Commune de Céligny de la parcelle N° 769 «Ancienne STEP Founex-Céligny»
8. Rapports des délégués aux Commissions et organismes intercommunaux (SITSE, AJET, ASCOT, SIED et Conseil Régional)
9. Propositions individuelles et divers

A 20h15, Mme la Présidente du Conseil A. Chiari-Bory ouvre la 7ème séance de la législature. Elle souhaite la bienvenue à la Municipalité in corpore, à MM. Laurent Ollivier / Urbaplan, et Eduardo Camacho / Transitec, ainsi qu'aux représentants de la gendarmerie, MM. Mario Messina, Hervé Perriard et François De Vleeschauwer.

1. Appel

Présents : 36 Excusés : 11 Absents : 3

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26-27 juin 2017

Le procès-verbal est approuvé à la majorité, avec 1 abstention, sans opposition.

3. Présentation du poste de gendarmerie de Coppet et présentation des chiffres des délits pour l'année 2016 par M. l'Adjudant Hervé Perriard et M. le Premier Lieutenant Vincent Bornay, chef d'arrondissement

M. le Syndic F. Debluë présente M. l'Adjudant Perriard, chef du nouveau poste de gendarmerie de Coppet, son remplaçant M. De Vleeschauwer et M. Messina, responsable des postes mobiles.

Il exprime également sa satisfaction, celle des autorités de Terre Sainte et celle de la population, quant à l'ouverture de ce poste de proximité.

M. l'Adjudant Perriard présente le poste de gendarmerie. Il donne également les chiffres des délits commis sur la commune. Le bilan d'activité "postes mobiles" est joint au procès verbal.

4. Communications de la Municipalité

M. F. Debluë, Syndic

Préavis N° 14/2016-2021 concernant l'exposition sur l'Histoire de Founex

La Municipalité a omis l'amortissement du montant de CHF 76'000.00 dans les conclusions du rapport. La Commission des finances a donné son accord, en date du 27 juillet dernier, pour amortir ce montant par un prélèvement sur le compte 9282.003 « Constructions futures et autres investissements ».

Révision du PGA, PDCom et du RPGA

La séance de démarrage des travaux de révision du PGA et du PDCom s'est tenue le 28 août dernier avec le bureau Urbaplan. La Municipalité a décidé de procéder également à la révision de son Plan directeur communal.

La première phase consiste en la récolte des données de base et des contraintes, la formalisation et la validation du cahier des charges. Cette première phase devrait être terminée courant mars 2018.

La Municipalité a décidé d'organiser un atelier composé de 30 membres du Conseil communal, dont les 7 membres de la Commission d'urbanisme. La Présidente du Conseil coordonnera la sélection des 23 autres membres, soit 13 membres ECDF et 10 membres AdF. Cet atelier se tiendra le 4 décembre prochain à la salle de spectacles de 18h30 à 22h30.

M. J.-P. Debluë, Municipal

Préavis 11/2016-2021 : Création d'un trottoir à la route de Chataigneriaz et l'aménagement d'un giratoire au carrefour des chemins de l'Épinette et des Neyruaz

Le chantier suit son cours selon le planning intentionnel, malgré les travaux supplémentaires des SITSE. La première phase s'est terminée avant les vacances d'été, la deuxième phase a débuté à la rentrée. Les travaux devraient se terminer en décembre comme prévu et la couche de roulement sera posée en 2018, une fois l'hiver passé.

Préavis 19/2016-2021 : Réfection de la route de Chataigneriaz entre la route de Divonne et le chemin des Arenny

Le chantier suit également son cours selon le planning. Il reste la couche de roulement à poser, ce qui sera effectué dans la nuit du 21 au 22 septembre 2017. Merci de vous conformer aux déviations mises en place par le chantier.

Martin Pêcheur

Suite à la remarque de M. Baer lors du dernier Conseil, les 3 palmiers sis sur la parcelle ont été examinés et leur état sanitaire a demandé leur abattage. La Commune a également procédé à la taille des haies et à la suppression de diverses espèces exotiques envahissantes qui avaient colonisé les lieux. Les extérieurs seront maintenus propres en attendant le projet de rénovation.

5. Communications du Bureau du Conseil

Votations

Mme la Présidente A. Chiari-Bory remercie les scrutateurs des votations du dimanche 24 septembre prochain, Mmes Blatter, Ramer et Farine, et M. Magnenat, ainsi que les

scrutateurs des votations du dimanche 26 novembre 2017, Mmes Muller-Gelissen et Ramer et MM. Morisod et Mermoud.

Dates des prochains Conseils

Les dates des prochains Conseils pour l'année 2017 sont le lundi 6 novembre à 20h15 et le lundi 11 décembre à 18h15. Ce dernier sera suivi du repas de fin d'année.

6. Préavis N°26/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 117'500.00 TTC en vue de financer l'étude mobilité Commune de Founex / Ecole Internationale (Ecolint)

A la lecture, Mme Chiari-Bory, Présidente, rectifie le montant indiqué dans les conclusions du préavis (page 11). Il faut lire CHF 117'500.00 et non pas CHF 100'600.00.

M. le Syndic F. Debluë présente le préavis municipal. Passablement de questions ont été posées par les Conseillers après réception des rapports des Commissions. La Municipalité a alors mandaté le bureau Urbaplan, qui est en charge du dossier pour la Commune, pour exposer le projet ce soir et amener des compléments d'informations aux Conseillers. Le bureau Transitec, mandant de l'Ecolint, est également présent.

M. Ollivier / Urbaplan nous présente longuement et en détail le projet. Il rappelle que les frais liés à cette étude sont à la charge de la Commune et à la charge de l'Ecolint.

La copie de la présentation est jointe au procès-verbal.

M. Syndic reprend la parole et fait part des intéressantes remarques de la Commission de mobilité suite à la présentation du préavis. Ces remarques ont déjà été abordées avec l'Ecolint pour certaines, comme les horaires de rentrée, le co-voiturage et la promotion des bus. Pour terminer, il lit les conclusions du préavis municipal.

Mme Briffod lit les conclusions du rapport de la Commission de mobilité.

Mme Kunz-Harris lit les conclusions du rapport de la Commission des finances.

Mme la Présidente A. Chiari-Bory ouvre la discussion.

M. Magnenat demande s'il y a une réelle volonté de la part de l'Ecolint de promouvoir un changement de comportement quant à la manière de se rendre à l'école autrement qu'en véhicule individuel ? Il assiste à un défilé continu de voitures et a l'impression que les transports publics sont sous-utilisés.

M. le Syndic confirme avoir mis en évidence avec l'Ecolint ce problème, mais la Municipalité ne peut pas contraindre les parents à changer leurs habitudes et beaucoup de parents déposent les enfants en se rendant au travail. Un des objectifs du projet est de faciliter d'utilisation des bus. L'Ecolint reste une entreprise privée, la Municipalité ne peut rien imposer.

M. Magnenat ajoute qu'il s'agit d'une habitude de ce genre d'établissement et relate ses observations sur différents lieux, dont à Grange Canal où le tram s'arrête devant l'établissement, mais n'empêche pas le cortège continu de voitures et la sous-utilisation du tram.

M. Camacho / Transitec prend la parole. Effectivement, le changement de comportement est la clé. Selon son étude, la moitié des élèves et un tiers des collaborateurs vivent dans un rayon de 5 km maximum de l'Ecolint. Il faut trouver des solutions de transport pour cette tranche d'élèves et de collaborateurs, par le financement et la mise en place de solutions alternatives. Lors d'enquêtes, il ressort que les parents amènent leurs enfants à l'école en voiture, car la situation est trop dangereuse ... avec tous ces véhicules ! Ceci est d'autant plus vrai dans la région Terre Sainte. Il ajoute qu'en Suisse, les habitants ont l'habitude de se déplacer en voiture pour les très courtes distances et que le réflexe de prendre la voiture pour « aller chercher le pain » est très ancré dans nos habitudes, malheureusement. L'effort de changement doit, entre autres, se focaliser sur les enfants pour les éduquer à se déplacer autrement. Mais pour cela, des infrastructures telles que les trottoirs et les bandes cyclables doivent être offertes.

Mme Mikton informe que l'horaire de l'école n'est pas synchronisé avec l'horaire des transports publics. Elle donne en exemple le bus de Crassier qui arrive à 8h11 et le commencement des cours à 8h15.

M. le Syndic ajoute que l'adaptation des horaires de l'école par rapport à l'horaire des bus est naturellement une des pistes privilégiées, cela fait partie aussi des réflexions de la Commission mobilité. A l'inverse, adapter les transports publics aux horaires de l'école est plus difficile. La prospection et l'installation de nouvelles lignes de bus sont faites pour une durée de 2 ans et, bien souvent, l'utilisation est insuffisante pour être validée et cofinancée par le canton et la confédération en terme de subvention à la ligne. Il faut créer le besoin, mais changer les comportements prend beaucoup de temps, trop de temps, et, dans l'intervalle, l'expérience doit s'arrêter car elle n'est pas concluante.

M. Suess prend la parole et s'exprime en tant que représentant de l'Ecole Internationale. Si l'Ecolint a mandaté Transitec c'est qu'elle souhaite réellement faire évoluer les choses. Certaines pistes ont été expliquées ici et il y en a beaucoup d'autres. Cette mobilité est réellement un souhait de l'école pour lequel elle investit beaucoup d'argent.

M. Magnenat demande si le crédit d'étude pour le chemin des Côtes, voté lors du dernier Conseil, sera remis en question ?

Le Municipal M. J.-P. Debluë confirme que ce crédit est gelé pour l'instant, en attendant la présente étude de mobilité. Ceci est également valable pour le préavis du chemin des Neyruaz.

Mme Thuner relève que si le Conseil accepte ce crédit d'étude, suivra alors un crédit de réalisation très onéreux, une fois la meilleure des solutions trouvée.

M. le Syndic indique que tant que la solution n'est pas trouvée, nous ne savons pas quels aménagements seront nécessaires, il y aura peut être pas grand chose à faire. Cependant, si nous souhaitons promouvoir la mobilité douce, nous devons alors proposer des trottoirs et des pistes cyclables. Mais aujourd'hui, nous n'avons pas la réponse.

M. Ollivier / Urbaplan ajoute que le montant des travaux fera aussi partie des réflexions. Un des paramètres sera également la largeur du domaine public. S'il est décidé de faire passer le trafic en sens unique, peu de travaux seront alors nécessaires pour proposer un trottoir et une piste cyclable. A contrario, si la décision est un trafic en double sens et avec des bus, le processus sera long et onéreux. Une variante travaille avec le sens unique en minimisant les emprises et les travaux, une autre travaille avec le trafic en double sens. Le bureau Bovard & Nickl SA participe également à ce projet.

M. Vallotton complète que les 2 études susmentionnées, dont les crédits ont été votés, sont effectivement gelées actuellement (ch. des Côtes 20/2017 et ch. de Neyruaz (75/2015) et que le préavis du ch. de la Grande Coudre (10/2016), incluant la création d'un trottoir au niveau de la zone du haut, l'est également. Ces routes doivent être rénovées et les crédits auraient été de toute façon votés. Cependant, ces 3 projets attendent la conclusion de ce préavis de mobilité pour coordonner le tout.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente passe au vote.

M. Suess, considérant ses fonctions à l'Ecole Internationale, se récuse.

Le préavis est accepté à la majorité avec 1 opposition, sans abstention.

7. Préavis N° 27/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 320'000.00 en vue du rachat de la part de terrain appartenant à la Commune de Céligny de la parcelle N° 769 «Ancienne STEP Founex-Céligny»

M. le Syndic F. Debluë lit les conclusions du préavis municipal.

M. Kilchherr lit les conclusions du rapport de la Commission des finances.

Mme la Présidente A. Chiari-Bory ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, elle passe au vote et le préavis est accepté à l'unanimité.

8. Rapports des délégués aux Commissions et organismes intercommunaux (SITSE, AJET, ASCOT, SIED et Conseil Régional)

SITSE : Mme Ramer lit le rapport de la séance du 15 juin. Ce rapport est joint au pv.

AJET : pas de séance.

ASCOT : pas de séance.

SIED : pas de séance

Conseil Régional : M. Kilchherr résume les 3 dernières séances du Conseil Régional et ajoute que toutes les informations sont disponibles sur le site www.regionyon.ch. Son rapport est joint au procès-verbal.

M. le Syndic, membre du CoDir du Conseil Régional, informe que le Conseil Régional participera à l'organisation des Assises Européennes de la Transition Énergétique qui se tiendront fin janvier 2018 sur le territoire transfrontalier du Grand Genève. Ces Assises sortent pour la première fois de France.

M. Kilchherr termine en mentionnant que le crédit pour la requalification de la RC1 sera voté lors de la prochaine séance du Conseil Régional agendée le 21 septembre 2017. Ce vote est la dernière étape du financement des travaux.

9. Propositions individuelles et divers

Mme Mikton suggère à la Municipalité la pose d'une poubelle pour les déjections canines le long du chemin agricole entre le chemin des Neyruaz et le chemin des Pacoty. Cet endroit est très fréquenté par les promeneurs de chiens et il n'y a plus de poubelle dans le quartier à cause des travaux en cours.

M. J.-P. Debluë, Municipal, a pris bonne note, cela sera certainement réalisé.

M. Righetti vient aux nouvelles concernant le projet "Piscine-Patinoire".

Mme Pfister, Municipale, informe que la demande est toujours au canton. Deux services, dont la police du commerce, n'ont pas encore validé le projet et, à ce jour, pas de nouvelle, ni positive, ni négative.

M. Magnenat souhaite savoir quand les travaux de la RC1 commenceront ?

M. J.-P. Debluë, Municipal, indique que les travaux commenceront au printemps 2018 par les extrémités. Ils seront coordonnés avec ceux de Versoix pour que tout se passe au mieux, mais la situation restera difficile.

La parole n'est plus demandée.

Le trombinoscope de la législature est distribué et sera envoyé par poste au Conseillers absents.

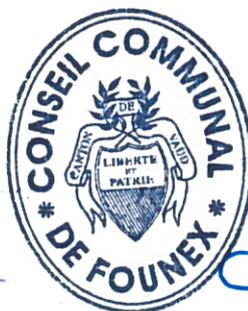
Mme la Présidente A. Chiari-Bory lève la séance à 22h25.

Founex, le 18 octobre 2017

La Présidente



Anne Chiari-Bory



La Secrétaire



Carole Orlandi Jeanclaude



BILAN D'ACTIVITE POSTES MOBILES

GENDARMERIE - PROXIMITE

Founex

La présence des postes mobiles de la Gendarmerie permet de :

- Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ces véhicules ainsi que de ses équipages aux endroits clés de la commune.
- Offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal, **petite ou grande localité**, les services d'un poste de Gendarmerie.
- La présence régulière des postes mobiles avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique.

Compte-rendu

- Les postes mobiles de la Gendarmerie – PGM – se sont rendus à Founex à **7 reprises** en 2016 et à **8 reprises** du 01.01.17 au 13.09.2017. Depuis le début de l'année, une présence mensuelle est assurée

Principales activités de l'année 2016 et du 01.01.2017 au 30.06.2017

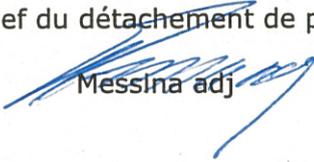
- Visibilité
- Patrouilles pédestres
- Patrouilles cyclistes
- Prévention lors de passages dans les quartiers villas (Châtaigneriaz/Vassaux/Bajules/Fontaines/Cuttemers)
- Présence prévention à la sortie des écoles
- Contact et échanges d'informations avec le personnel de l'administration
- Passages et visibilité dans les magasins. Contacts avec les commerçants
- Dispensé conseils en matière de circulation et prévention cambriolages
- Plainte pour un dommage à la propriété (Tags)
- Aide à la population (personne âgée bloquée dans son appartement) avis spontané à la vue du poste mobile par une personne du CMS. pénétré par la fenêtre et fait appel à l'ambulance.
- Annonce perte de plaque
- 1 dénonciation stup

La visibilité par le biais des patrouilles pédestres et cyclistes, ainsi que les contacts avec les citoyens ont été positifs. Le retour (contact direct avec la population) est très bon. La présence du poste mobile est bien perçue par les citoyens et les commerçants. Elle contribue à établir un sentiment de sécurité. Les échanges avec l'administration sont bons. Toute information est soit traitée sur place directement par les équipages, soit transmise au répondant de proximité ou au poste de Gendarmerie de Coppet.

Objectifs 2017

Assurer une présence constante et mensuelle du poste mobile sur le territoire communal, ceci d'entente avec les autorités, maintenir et développer les rapports privilégiés et de confiance avec la population, les commerçants et les autorités.

Le Chef du détachement de proximité


Messina adj

2016-2021
Rapport de la séance intercommunale des SITSE du 15 juin 2017

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance intercommunale du 15 juin 2017, les préavis suivants ont été acceptés :

1) Préavis No 174/2017 relatif aux comptes 2016

Les comptes présentés par M. Cédric Balmat qui a succédé à M. Jean-Pierre Balmat sont divisés en 4 parties :

- Frais administratifs	CHF 719'881.15
- Exploitation de la STEP	CHF 4'391'484.78
- Exploitation réseau des collecteurs	CHF 2'488'241.80
- Exploitation Eau potable	CHF 3'655'556.24
Total :	CH 11'255'163.97

Les résultats 2016 sont bons et tous les secteurs font du bénéfice. Le rapport de contrôle du réviseur atteste qu'il n'a pas rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes ne sont pas conformes à la loi cantonale sur les communes.

2) Préavis No 175/2017 relatif à une demande de 2 crédits, dans le cadre du projet de fourniture de chaleur à la sté ARSCO SA, au chemin du Jura à Coppet :

- CHF 644'000.-- TTC pour la réalisation de la boucle froide attribuée à la STEP
- CHF 97'200.-- TTC pour le remplacement d'un tronçon de conduite d'eau potable

3) Préavis No 176/2017 relatif à une demande de crédit de CHF 2'081'000.—pour clôturer les comptes de construction de tous les projets liés à la STEP intercommunale

4) Préavis No 177/2017 relatif au renouvellement du soutien financier des SITSE à hauteur de CHF 16'000.—au projet « Ecoles bleues » dans la région de Kaski au Népal

5) Préavis No 178/2017 relatif à une demande de crédit de CHF 146'000. —TTC pour le remplacement des pompes installées dans le réservoir de Balessert à Founex

6) Préavis No 179/2017 relatif à une demande de crédit de CHF 152'000.—TTC pour tous les travaux d'entretien sur le réseau d'assainissement sur le territoire de la commune de Bogis-Bossey

Lors de cette même séance, il a été procédé aux élections statutaires suivantes :

- Présidence : M. André Fiaux de Chavannes-des-Bois
- Vice-présidence : M. Jean-Marc Gambazzi de Bogis-Bossey
- Scrutateurs : Mme Odile Decré de Commugny et M. Alain Mermoud de Founex
- Scrutateurs suppléants : Mme Geneviève Walter de Commugny et M. Bernard Vanderstraeten de Chavannes-de-Bogis
- Commission de gestion (1 membre par commune) : Pour Founex, M. Alain Mermoud
- Commission des finances (1 membre par commune) : Pour Founex, Mme Liliana Ramer

Diverses communications :

- Depuis le 1^{er} juillet 2017, M. Stefan Breugelmans est à la direction des SITSE suite au départ à la retraite de M. Pascal Kilchherr. Une agence de placement spécialisée dans le recrutement de poste de direction avait été mandatée à ce sujet.
- Prochaines séances de commissions : jeudi 12 octobre 2017
- Prochain Conseil intercommunal : jeudi 9 novembre 2017

Founex, le 13 septembre 2017



Liliana Ramer

Compte-rendu activités Conseil Régional

Législature 2016-2021

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commune de Founex dispose de 5 voix suite à l'application des nouveaux statuts.

Les voix de la Commune sont réparties de la manière suivante :

- 3 voix à la Municipalité (délégué Denis Lehoux)
- 1 voix à l'AdF (délégué Hervé Mange, suppléante Anne Chiari-Bory)
- 1 voix à l'ECDF (délégué Laurent Kilchherr, suppléant Bernard Cintas)

Depuis notre dernier rapport, il y a eu les séances suivantes :

Séance du 14 décembre 2016 :

Celle-ci a eu lieu à Coppet, avec le traitement des préavis suivants :

Préavis No7 : Budget 2017

Ce préavis après quelques discussions sur la caisse de retraite du personnel du Conseil Régional ainsi qu'une demande quant à un préavis un peu plus détaillé avec notamment des graphiques a été **accepté à l'unanimité**

Préavis No8 : Participation de CHF 72'000.—pour réaménagement arrêt de bus Mont-sur-Rolle

Pas de remarque particulière sur ce préavis si ce n'est des aspects techniques sur les affectations des dépenses.

Accepté

Préavis No9 : Crédit de 75'000.—pour aménagement des nouveaux locaux

Aucune remarque concernant ce préavis. Les locaux du Conseil Régional se situent maintenant à la Rue du Marché

Accepté à l'unanimité

Autres sujets discutés :

- **Commission concernant le postulat « Pour une région à l'écoute de ses jeunes »**
Ce sujet sera traité dans le conseil intercommunal du 23 septembre prochain
- **Interpellation Pierre Wahlen « Quel manifeste pour une politique régionale de l'aménagement du territoire ? »**
Cette interpellation fait suite au manifeste signé par des membres du Codir relatif l'application de la LAT. Monsieur Wahlen se pose des questions quant à l'organisation en général du CoDir en parallèle avec l'assemblée des syndicats. Il demande également si ces sujets ne devraient pas être traités au sein du Conseil Régional, et non uniquement au sein du CoDir par exemple. Une réponse sera transmise lors du prochain Conseil

Séance du 30 mars 2017 :

La séance a eu lieu à la salle communale de Dully, les sujets suivants ont été traités :

Préavis No10 : Crédit de 169'500.—pour aménagement arrêt de bus Gilly, Condémines et adaptation d'un carrefour

Aucune discussion particulière concernant ce préavis

Accepté à la majorité

Préavis No11 : Crédit de 40'000.—pour étude liaison mode doux entre la gare de Rolle et Mont-sur-Rolle

2 amendements sont proposés et acceptés quant au texte des conclusions (No de compte utilisé et pourcentage à charge du financement régional)

Accepté à l'unanimité

Préavis No12 : Crédit de 55'000.—pour l'étude de la réalisation de la Maison des vins de la Côte

Aucune discussion particulière sur ce sujet

Accepté à la majorité

Préavis No13 : Crédit de 190'000.—en faveur de mesures structurantes de promotion de la mobilité pour 2017 et 2018

Cette mesure vise à promouvoir encore plus la mobilité douce ainsi que les transports publics de la région par des actions de communication.

Accepté à la majorité

Séance du 15 juin 2017 :

La séance a eu lieu à Gland, les sujets suivants ont été traités

Préavis No14 : Comptes 2016 et rapport de gestion

Quelques questions sur certains points comptables

Accepté à la majorité

Préavis No15 : Crédit de 120'000.— pour l'expérimentation de paires de courses pour la période horaire 2018-2019

Pas de discussion particulière sur le sujet

Accepté à la majorité

Préavis No16 : Crédit de 69'125.— pour le financement Grand Genève 2017

Aucune discussion particulière sur ce sujet

Accepté à la majorité

Préavis No17 : Crédit de 280'000.— pour le développement du Casino Théâtre de Rolle sur 4 ans

Pas de discussion particulière sur ce sujet

Accepté à la majorité

Préavis No18 : Reprise des actions de Télé-Dôle

Pour rappel, la majeure partie des communes membre du Conseil Régional ont accepté de céder leurs actions au Conseil Régional. Passablement de discussions sur ce sujet, certains représentants se montrant inquiets quant au financement futur des installations. Il est à signaler que la gestion du domaine skiable a été confiée à la Sogestar (active aux Rousses). Celle-ci paie un loyer pour l'utilisation des installations. Ce loyer sera progressivement augmenté suite aux futurs investissements (maison d'accueil et parking notamment).

Accepté à la majorité

Préavis No19 : Demande de crédit de 97'198.—financement de la mise en œuvre de la 2ème phase du réseau agro-écologique ECO_Terre-Sainte

Pas de remarque particulière sur ce sujet qui touche notre commune également.

Accepté à la majorité

Préavis No20 : Demande de crédit de 109'200.—financement de la mise en œuvre de la 2ème phase du réseau agro-écologique Frontière

Pas de commentaire particulier

Accepté à la majorité

Prochaine séance du Conseil intercommunal

La prochaine séance du Conseil a lieu le 21 septembre à Trélex.

Les préavis suivants seront traités :

Préavis No 21 Révision du règlement du Conseil Intercommunal

Préavis No 22 Crédit de 459'337.—Pour financer le passage inférieur de la gare de Gland

Préavis No 23 Crédit de 1'298'600.—pour la réalisation des travaux de la RC1 à Mies, Tannay, Coppet et Founex

Préavis No 24 Crédit de 36'000. — pour accompagner le Conseil des Jeunes du district pendant 3 ans

Nous procéderons également à l'élection d'un nouveau membre au Codir. Il y a à ce jour 2 candidats, Frédéric Many, syndic de Dully et Jean-Luc Haldimann, Municipal à Eysins.

Fait à Founex, le 10 septembre 2017

Pour les délégués au Conseil Régional de la Commune de Founex


Laurent Kilchherr